

FORMULAIRE POUR LE CHOIX DE MATIÈRES EN S1 2024-2025



A TOUS LES PARENTS D'ÉLÈVES DE 5ÈME ANNÉE DU PRIMAIRE

Chers parents,

L'année prochaine, votre enfant intégrera l'école secondaire. Pour que cette transition se passe le mieux possible, plusieurs activités seront planifiées, dont vous serez informés en temps voulu. On peut citer entre autres une visite guidée du secondaire et une journée sportive entre P5 et S1. Une soirée d'information sera également organisée le **14 mai 2024** à votre intention.

Afin de planifier dès à présent la prochaine année scolaire, nous vous demandons de bien vouloir remplir ce document. Il concerne les options d'études de votre enfant en première année de l'école secondaire. Veuillez vérifier si les informations données sont correctes et les compléter et corriger si nécessaire. La troisième langue (la deuxième langue étrangère) est étudiée à raison de deux périodes par semaine en première année, et trois périodes à partir de la deuxième année. Vous avez le choix entre toutes les langues officielles de l'Union Européenne. Veuillez également indiquer un deuxième choix, au cas où le nombre minimum pour la création du groupe ne serait pas atteint ou au cas où il n'y aurait pas de professeur qualifié disponible. Pour le deuxième choix, veuillez choisir entre l'allemand (DE), l'anglais (EN), l'espagnol (ES), le français (FR), l'italien (IT) ou le portugais (PT).

Avec une deuxième langue étrangère (L3) dans l'enseignement secondaire, l'utilisation de la langue étrangère devient plus importante. Dès la première année, des matières telles que l'art, la musique, l'ICT, l'éducation physique et la religion sont parfois enseignées en groupes mixtes. La langue utilisée est souvent l'anglais, mais peut en principe être n'importe quelle langue figurant au programme des élèves.

Les parents d'élèves d'origine irlandaise, maltaise ou finlandaise - quelle que soit la section linguistique dans laquelle l'élève est inscrit, peuvent choisir que leurs enfants étudient l'irlandais, le maltais, le suédois ou le finnois comme ONL. L'ONL est enseigné deux périodes par semaine. La création de cours ONL est soumise à la disponibilité des enseignants. Il n'est pas encore possible d'indiquer l'horaire précis de ces cours. Il est possible que les cours aient lieu pendant l'après-midi libre de l'élève.

Veuillez retourner ce document dûment signé et complété à votre enfant, qui le remettra à son professeur de classe. La date limite est fixée au **26 janvier 2024**. Veuillez noter que les choix indiqués dans ce document, seront définitifs. La répartition des classes et des cours ainsi que l'attribution des professeurs seront basées sur ces informations. Pour cette raison, les changements ne peuvent être acceptés qu'exceptionnellement. Ceci est valable pour tous les cours, y compris le cours de religion/éthique. Toute demande de modification sera prise en considération, uniquement si elle est soumise par écrit au coordinateur du cycle S1-S3 (M. De Rijcke - nikolaas.de-rijcke@eursc.eu) avant le 1er juillet 2024.

Nous nous réjouissons d'accueillir votre enfant au secondaire.

Avec nos meilleures salutations,

Caroll Lemarié
Directrice adjointe secondaire

Martin Wedel
Directeur

FORMULAIRE POUR LE CHOIX DE MATIÈRES EN S1 2024-2025



NOM:

CLASSE:

PROFESSEUR PRINCIPAL :

Matières suivies en P5

Langue I		Morale/Religion	
Langue II			

Choix de troisième langue (L3)

Premier choix (Choisissez une langue de l'UE)				
Deuxième choix (Cochez une langue, en cas que votre premier choix ne sera pas disponible)		DE		FR
		EN		IT
		ES		PT

Morale/Religion

Cochez **uniquement si un changement est souhaité** (voir en haut matières suivies en P5)

Morale (MOR)		Religion catholique (RCA)		Religion protestante (RPR)
Judaïsme (RJU)		Religion orthodoxe (ROR)		

Other national language (ONL)

* Seuls les élèves des catégories I et II ont droit à l'enseignement de l'ONL. Les élèves de la catégorie III peuvent se joindre aux cours existants, mais les cours ne peuvent pas être organisés exclusivement pour les élèves de la catégorie III.

	Pour les élèves d'origine irlandaise : je souhaite que mon enfant prenne l'irlandais comme ONL.
	Pour les élèves d'origine maltaise : je souhaite que mon enfant prenne le maltais comme ONL.
	Pour les élèves d'origine finlandaise : je souhaite que mon enfant prenne le suédois comme ONL.
	Pour les élèves d'origine finlandaise : je souhaite que mon enfant prenne le finnois comme ONL.

Je reconnais que le choix formulé sur ce document est définitif pour S1.

Date

Signature parents

Veuillez remplir le formulaire et le retourner au professeur principal de votre enfant au plus tard le vendredi 26 janvier 2024.